

fit dans la sacristie un baptistaire plus décent et plus commode, que la petite boîte où l'on mettait auparavant les choses nécessaires pour administrer le baptême. On fit dans la sacristie un cabinet pour les chœurs et les enfants du chœur, et qui sert de plus de lieu plus secret pour confesser ceux qui ne sont pas trop sourds. On fit enfin des essais pour mettre la lampe qui doit brûler devant le St-Sacrement, dans une armoire pratiquée dans l'épaisseur du mur, afin d'éviter l'inconvénient de la fumée ; mais les difficultés qu'on a trouvées dans la construction du mur même qui est fait de gros cailloux, ont empêché de réussir et de parvenir à la fin qu'on se proposait. La lampe néanmoins est restée depuis dans cette espèce d'armoire qu'on pratiqua alors dans le mur. (1)

En 1819, M. le curé espérant trouver dans l'établissement de la neuvaine de saint François-Xavier, avec l'indulgence plénière pour tous les jours de cette semaine, au commencement du Carême, un moyen et un motif qui encourageraient les paroissiens à cesser les divertissements, les danses, les bals et autres désordres des jours nommés les *jours gras*, demanda et obtint de monseigneur Plessis la permission de la célébrer à ce temps, c'est-à-dire la première grande semaine du Carême.

(A suivre)

## ANNONCE

Le 7 septembre prochain consécration de l'église des Trappistes d'Oka. La clôture sera levée jusqu'au 15. Hommes et femmes pourront visiter tout le monastère. Le prix du passage \$5.00 de Québec à Oka aller et retour.

### Memento hebdomadaire

Québec. — Les Quarante-Heures auront lieu à la Congrégation de la Haute Ville, le 5 ; à St-Marcel, le 6 ; à St-Ambroise le 7 ; à St-Benoit Lâbre, le 9 ; à St-Roch des Aulnets, le 10. — Reçu Annuaire du Séminaire de Chicoutimi. — Merci à qui de droit.

(1) Aujourd'hui, la lampe du St-Sacrement est suspendue à la voûte, comme par tout ailleurs.  
(L'abbé D. G.)

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Saint-Jacques, Fortneuf.